

RAPPORT MORAL 2022

L'histoire du cinéma itinérant mêle l'itinérance artistique par ses origines foraines et se fonde sur les idéaux de l'éducation populaire. En un temps où s'est fortement manifesté un sentiment de délaissement culturel des territoires périurbains et ruraux, le cinéma itinérant apparaît comme l'un des chemins pour une meilleure intégration.

Actuellement, il existe **98** circuits itinérants, pour la plupart **sous forme associative (82%)** ;. Leur objectif consiste à maintenir une présence régulière du cinéma dans les villages, en proposant des films récents dans une perspective de divertissement.

Un marché restreint

La part de marché et d'audience des circuits de cinéma itinérant est extrêmement réduite. **1,5% de la fréquentation globale des cinémas** observée en territoire rural . Il faut cependant relativiser ces chiffres très modestes car le nombre de séances proposées par les cinémas itinérants a progressé de près de **5%** depuis 2015 et leur nombre d'entrées a cru de **3%** alors même qu'il a fléchi de **-1,8%** en moyenne au niveau national.

L'origine : la prégnance de l'éducation populaire.

« Le cinéma est né itinérant. Dès 1896/97, des entrepreneurs parcouraient villes et villages ou bien animaient les foires dans différents départements de France en transportant leur propre matériel de projection. Progressivement, ces séances se sont organisées en "tournées" dans les communes rurales qui, disposant d'une salle des fêtes, accueillait des projections en format 16mm. Les mouvements paroissiaux et d'éducation populaire étaient, le plus souvent, à l'origine de ces séances. »

Cet outil favorise en effet *« une animation permettant aux différents habitants de se retrouver, d'échanger, bref de créer des liens indispensables à la vie sociale d'une commune »*.

Cette conviction reste aujourd'hui encore très vivace. Plus d'un circuit itinérant sur trois (37,7%) relève d'une fédération d'éducation populaire : 20 sont affiliés à la Ligue de l'enseignement et 7 à la Fédération des foyers ruraux.

Le rôle central des bénévoles.

« Sans les bénévoles impliqués dans l'animation de leur commune, et sans leur désir de maintenir une vie sociale et culturelle dans des territoires progressivement délaissés par les services publics et soumis à la transformation d'une société marquée par une réalité économique peu favorable au milieu rural, il n'y aurait pas de cinéma itinérant. La plupart des circuits, même aidés par les collectivités territoriales, ne pourraient assumer seuls un tel service. » Ce bénévolat ne fonctionne pas seul : *« Les mairies, directement ou indirectement, représentent 34% des partenariats énoncés par les 98 circuits de cinéma »*,

N'importe où...

Les circuits sont non seulement itinérants mais protéiformes, tant est grande leur capacité d'adaptation. Le cinéma itinérant s'installe pour l'essentiel sur la place publique, dans une cour ou un théâtre de verdure. Ou encore en emmenant sa propre salle-camion, salles des fêtes, salles de spectacle , anciens cinémas, établissements scolaires, maisons d'arrêt, campings ou villages de vacances, terrains et salles de sport, établissements de soins, églises, cafés, moulins, châteaux...

Grâce à cette adaptabilité, les circuits de cinéma itinérant sont aujourd'hui présents dans 1 748 communes, pour l'immense majorité rurales : 70% des communes concernées ont une population inférieure à 2 000 habitants et 90% une population de moins de 5 000

habitants.

Des financements publics essentiels. Plus encore que les salles, souvent soutenues dans les petites villes ou les bourgs par les municipalités, les circuits du cinéma itinérant s'appuient sur des financements publics, et ce d'autant plus que leurs recettes propres sont réduites et leurs frais importants.

La place incontournable des communes. Dans la majorité des cas, les organismes gérants les circuits itinérants passent avec les communes des conventions fixant les conditions d'accueil et les obligations de chacun. Il ne s'agit pas forcément d'une contribution financière. La mise à disposition gratuite de locaux ou d'emplacements pour les projections est une règle naturellement très répandue : elle vaut pour 1 630 lieux desservis par les circuits, soit 92,5% des 1 762 points de projection.

Quel avenir pour le cinéma itinérant ? . Et on peut anticiper que cet enthousiasme vis-à-vis des circuits de cinéma itinérant ne pourra qu'aller croissant au fur et à mesure des mutations démographiques qui peuplent les territoires ruraux de populations issues des villes, ces populations mêmes pour lesquelles on constate que la sortie au cinéma constitue leur pratique culturelle préférée.

Histoire des ciné-clubs avec référence à ce qui se passe dans les campagnes françaises.

quatre périodes :

- 1 Les débuts - de 1920 à la guerre.
- 2 L'expansion forte de la cinéphilie de masse - 1945 aux années 70
- 3 Ecllosion et repli de la diffusion militante - 1965-1980
- 4 L'institutionnalisation des activités de diffusion associative - 1980 à aujourd'hui.

1 - Les ciné-clubs avant la 2ème Guerre

Une première bataille consiste à faire reconnaître le cinéma comme un art. Ce n'est pas, à cette date, chose facile. Le cinéma est considéré par la bourgeoisie et une bonne partie de l'intelligentsia du début du siècle comme un divertissement de foire et rien de plus

Des cinémas itinérants existent dans les villages depuis les années 20.

Le Ciné Club de France se donne comme mission de " réhabiliter les œuvres méprisées par le public ou la critique, dédaignées par les exploitants " mais il se signale aussi par la diffusion d'œuvres interdites par la censure. L'exemple le plus célèbre est la projection du film " Cuirassé Potemkin " interdit par la censure en 1925 et dont l'interdiction a seulement été levée en 1953. La première projection en France a lieu le 12 novembre 1926

En 1928, Le Cuirassé Potemkin est largement diffusé en salles et il rend furieux la censure. Le préfet de police Jean Chiappe " invite les organisateurs à cesser leur activité afin d'éviter des troubles et de sauvegarder l'ordre public ".

La volonté est de présenter tout le répertoire du cinéma depuis ses débuts, l'avant-garde . L'idée d'une " cinémathèque " œcuménique et universelle est née.

En 1929 première fédération de Ciné-clubs

Mais c'est le début de la crise financière et l'aube d'une nouvelle ère d'un cinéma nettement plus coûteux. L'entrée en scène du film sonore et l'assèchement des sources de crédit empêchent la réalisation de ce beau projet.

Laïque ? Catholique ? Protestant ? Les prémices d'une nouvelle bataille au sein des ciné-clubs sont annoncées en 1933 avec la fondation d'une section spéciale de la Ligue de l'Enseignement (UFOCEL - Union française des offices du cinéma d'éducateur laïque),

En 1936 le mouvement politique donne aux ciné-clubs politiques une nouvelle bouffée d'énergie. Pendant les mois d'enthousiasme (l'été et l'automne 1936), des dizaines de clubs spontanés ou informels naissent à travers la France.

Une Société française du cinéma rural dépose ses statuts en 1927.

On sait que, par ailleurs, le Ministère de l'Agriculture disposait du plus fort budget cinématographique de tous les ministères en 1935, et qu'il disposait d'une cinémathèque centrale, de 6 cinémathèques régionales et 15 départementales. Au moment de sa mise sous scellés par les allemands, la cinémathèque disposait de 530 films en 35mm, 6000 bobines.

Sous l'occupation, les allemands interdisent les ciné-clubs.

2 L'expansion forte de la cinéphilie de masse - 1945 aux années 70

Dès octobre 44 les ciné-clubs reprennent leur activité avec toute la fougue et la vigueur que peut apporter le souffle d'une " libération " qui doit être entendue dans tous les sens du mot.

Jean Painlevé, nommé directeur général du cinéma, crée la Fédération française des ciné-clubs qui, fin 46, regroupe plus de 100 000 membres dans plus de 150 clubs. **Le CNC fondé en 1945** reçoit la mission aussi de favoriser le cinéma non commercial. Cela veut dire lui trouver une définition légale et réglementaire. Il est clair que les propriétaires de cinémas commerciaux cherchent à restreindre la portée et l'étendue de cette définition afin de limiter la concurrence d'une activité de projection condamnée par eux comme étant " hors censure et hors fisc ". **Le ciné-club est défini comme une association, habilitée à organiser des projections privées pour ses seuls membres qui doivent détenir une carte, doivent acheter un minimum de 3 séances sans liberté de choix, et les films projetés doivent avoir au moins trois ans d'âge. Aucune publicité n'est permise lors des séances**

En 1948, c'est au tour des protestants de fonder le Sercinev (Société centrale d'évangélisation par le cinéma) À cette époque, le nombre des ciné-clubs est passé de 8 à 400 et a regroupé presque 500 000 spectateurs.

En 1950 la Fédération française des ciné-clubs de jeunes, qui devient la Fédération Jean Vigo en 1964, fonde la revue " Jeune Cinéma ".

Les laïcs ne sont pas en reste. L'Ufocel reprend ses activités de diffusion du cinéma dans l'école publique après la guerre. En 1953 elle devient UFOLEIS -

" Autour de 1950 s'affirment mouvements de ciné-clubs et revues de cinéma. Or sans le mouvement des ciné-clubs sans doute n'y aurait-il pas eu de nouvelle vague, car ce sont eux qui créent une situation d'attente, une aspiration à autre chose que les films de 1958-60 allaient combler. Il est difficile de se rendre compte combien ceux qui considèrent le cinéma comme un art à part entière sont encore minoritaires en 1950. Le travail des ciné-clubs dans ce domaine est donc considérable,

Les ciné-clubs classiques continuent à fonctionner jusque dans les années 70. Le plus grand reste UFOLEIS avec 9000 ciné-clubs et 17 cinémathèques régionales à la fin des années soixante. A la campagne, il existe plusieurs fédérations qui regroupent des " foyers ruraux ", sortes de MJC à la campagne. Une Fédération nationale des foyers ruraux (avec 1500 foyers ruraux), une Fédération nationale des associations familiales rurales et 3 000 Foyers ruraux d'éducation populaire. A la fin des années cinquante, 50% des ciné-clubs français fonctionnent en milieu rural. Et le support de prédilection reste le 16mm. Les inconvénients de ce format sont connus. Les copies sont souvent en mauvais ou très mauvais état, le son est de qualité rudimentaire et le projecteur dans la salle fait du bruit. En plus, on est souvent mal assis et l'insonorisation de la salle est mal assurée.

La fréquentation des ciné-clubs suit la baisse subie par le cinéma dans son ensemble dans les années 60 et 70. D'un sommet de **423 millions de spectateurs en 1947**, la fréquentation reste stable jusqu'à la fin des années cinquante. En 1959, il y avait encore **372 millions de spectateurs** commerciaux, **6.6 millions de spectateurs** non commerciaux, et donc les ciné-clubs comptabilisaient 2% du public total. Vingt ans plus tard **en 1979**, le chiffre de fréquentation est tombé à **176 millions et la chute continue inexorablement jusqu'au début des années 90 (116 millions en 1992 . 96 M2 en 2021, 105 M2 depuis début année 2022**. A la campagne, la baisse est encore plus spectaculaire. En moyenne les agriculteurs vont au cinéma **16 fois par an 1960, 1 ou 2 fois l'an 1980**. La banalisation de la télévision est passée par là et, avec elle, l'homogénéisation des pratiques culturelles et la fuite des jeunes vers la ville. En conséquence, nombre de cinémas dans les chefs-lieux et les petites communes ferment. Le terreau des publics du ciné-club, que ce soit en ville ou à la campagne, s'effrite et disparaît.

3 Emergence de la création et de la diffusion militantes 1968-1980

Le cinéma militant viendra supplanter en partie les projections de ciné-clubs pendant la brève période de 1968 à 1980.

4 Institutionnalisation des activités associatives après 1981

Après 1981 beaucoup de ciné-clubs et cinémas itinérants disparaissent dus à l'inconfort des projections (bruyant, mal assis) et l'hégémonie et l'omniprésence de la télévision comme véhicule de cinéma commercial

L'extension des outils et des techniques de la vidéo fait que la projection à domicile ou dans l'arrière boutique s'améliorent (plus silencieux, meilleure qualité de l'image) et produire l'image sonorisée devient moins cher, accessible comme n'importe quel loisir domestique

La difficulté vient du fait que ces associations et activités sont de plus en plus dépendantes des subventions qui leur sont versées par des autorités locales ou régionales.

Claude Lelouch

je crois beaucoup en l'avenir de la salle. On va vite se lasser de découvrir des films à la télé, sur les plateformes ou nos téléphones. Tout simplement parce que voir certains films sur un grand écran, c'est rendre hommage au talent des cinéastes. Un film de Jacques Tati, qui fourmille de détails à tous les plans, c'est impossible de lui rendre les honneurs autrement qu'au cinéma ! »

Costa-Gavras

« Le cinéma avait commencé la fin d'un cycle avant le Covid, qui n'a fait que l'accélérer. Les spectateurs ont changé, la nouvelle génération aborde le cinéma différemment. C'est à nous, metteurs en scène, de proposer autre chose. Mais une chose est sûre : sans passion, le cinéma devient un métier. Or, faire du cinéma, c'est offrir un spectacle. Et le spectacle, on y assiste dans une salle, pas en pantoufles chez soi. Pour inciter les gens à aller en salle, l'éducation est cruciale. On ne peut pas continuer à être cerné par les images sans avoir appris à les décoder et savoir lesquelles choisir. Élargissons l'enseignement du cinéma ! »

Gaspard Noé

« On met tout sur le dos du Covid mais, personnellement, je me suis refait une jeunesse cinématographique grâce au confinement. J'ai repris goût au cinéma grâce aux DVD et aux Blu-ray – parfois aux plateformes pirates, aussi. J'ai dû essayer à peu près toutes les drogues dans ma vie mais celle qui me rend accro, c'est le cinéma. Quel que soit son support à l'avenir, je continuerai de consommer. Mais les plateformes, surtout parce qu'elles sont américaines et qu'elles viennent avec tout un tas de contraintes morales, de formatages, c'est compliqué. J'ai l'impression que quelque chose de très castrateur et politiquement correct est en train de se mettre en place. Je n'ai pas envie que, demain, des grands groupes rachètent des catalogues et mettent sous la moquette des films anciens parce qu'ils les considèrent comme racistes et que ce n'est pas bon pour leur image.

Paolo Sorrentino

« Notre premier devoir, c'est de raconter des histoires. Et ce n'est pas facile. J'ai fait des films pour la télé, Netflix et le cinéma. Aujourd'hui, je n'ai pas envie de réitérer l'expérience avec une plateforme car j'ai le sentiment que c'est seulement sur grand écran que peut se déployer la puissance des images.

Michel Hazanavicius

« Ce qui a le plus changé, c'est notre connexion avec le public. C'est là que le bât blesse. En France, où le système est excellent, on arrive à financer les films, mais les gens ne vont plus les voir en salle. Sauf les blockbusters américains. Or aller au cinéma, c'est un peu comme aller voir son psy : le fait de payer sa place, de faire un effort pour sortir manifeste un désir. Quand il s'agit juste de se mettre les pieds sur la table basse, ce n'est pas la même démarche ni le même rapport à ce qu'on voit.

Rebecca Zlotowski

« En France, nous avons encore la chance d’avoir une approche artistique décorrélée de l’économie de marché. On s’interroge sur la disparition du cinéma depuis ses débuts, depuis les frères Pathé en fait. Godard se demandait si “la petite image de près” allait tuer “la grande image de loin”. Je ne crois pas, ce sont deux choses différentes.

Joachim Lafosse

« La projection de cinéma, c’est de l’ordre du sacré. Quand on est dans une salle, on est en lien avec les autres et avec soi-même.

Agnès Jaoui

« Je ne sais pas si ma prochaine réalisation sera un film au cinéma ou une série. Dans le premier cas, j’aurais peu d’argent, sans doute peu de spectateurs, mais une liberté totale. Dans l’autre, j’aurais peut-être davantage de moyens, mais davantage de contraintes aussi, qui ne me donnent pas forcément envie de travailler pour une plateforme. Quand je regarde la plupart des séries que proposent Netflix et les autres, je peux être divertie, excitée, mais je ne suis pas nourrie.

Après le covid auquel notre association a échappé, en 2022, nous sommes revenus à Capestang et Puisserguier et Cazedarnes

En 2023 nous poursuivrons à Maraussan

Nous proposerons encore un échange de biens sans connotation financière : la Gratifieria.

Nous chercherons aussi à sensibiliser et informer sur les interdépendances entre climat, environnement et biodiversité.

Je remercie encore une fois et chaleureusement, l’association Sonar et Julien Mauri qui assurent nos projections, les Municipalités de Creissan, Maraussan, Saint Chinian, Capestang, Puisserguier, l’Office de Tourisme, les membres du Conseil d’administration d’Arts et Terroirs en Languedoc et tous nos adhérents bénévoles qui œuvrent chaque mois pour faire parvenir l’information de nos activités via le site internet, l’affichage, le bouche à oreille et qui ont hâte de vous préparer ce lien convivial que représente notre petite restauration sucrée/salée très appréciée des spectateurs.

Sans vous, nous ne pourrions pas exister, alors un grand merci. Pour vous nous allons tenter de faire et de faire mieux en 2023.

Rejoignez-nous en adhérant à notre association. Vous pouvez toujours nous retrouver sur : artseterroirs.com ou cinévillages.com

MERCI